Note 16. – Produits et charges d'exploitation bancaire.

	31/12/04	31/12/03
Autres produits	4 133,71	655,11
Plus-value de cession d'immobilisations corporelles		254,93
Produits accessoires	303,00	355,00
Autres produits	3 830,71	45,18
Autres charges	1 331,84	1 532,19
Frais divers	1 331,65	1 320,06
Autres charges	0,19	212,13

Note 17. – Charges générales d'exploitation.

	31/12/04	31/12/03
Frais de personnel	33 674,85	72 968,24
Salaires	20 798,90	45 104,76
Charges sociales	12 875,95	27 863,48
Autres frais administratifs	46 591,81	46 840,22
Impôts et taxes	365,00	84,50
Services extérieurs	46 226,81	46 755,72
Dont entreprise liée	1 860,23	3 430,38

Note 18. – Impôt sur les bénéfices.

L'impôt ressort au 31 décembre 2004 à la somme de 41 872 € en ce compris la majoration exceptionnelle de 3 %.

Note 19. – Autres informations.

— Montant global des rémunérations directes et indirectes allouées par la société aux membres du conseil d'administration et aux dirigeants effectifs de la société : néant.
— Montant annuel des jetons de présence alloués aux quatre membres du conseil d'administration : néant.
— Effectif salarié par la société au 31 décembre 2004 : néant.
— Les comptes de la société Ergifrance arrêtés au 31 décembre 2004 sont consolidés par intégration globale dans les comptes de Calyon.

— Résultat net par action :

Résultat	80 086 €
Nombre d'actions	300 000
Montant par action	0,27 €

— Informations post clôture : néant.

V. — **Rapports du commissaire aux comptes.**

Rapport général.

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2004, sur :
— le contrôle des comptes annuels de la société Ergifrance S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
— la justification de nos appréciations ;
— les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.
Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Opinion sur les comptes annuels. — Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.
Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification de nos appréciations. — En application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques. — Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 26 avril 2005.
Le commissaire aux comptes :
PricewaterhouseCoopers Audit :
ÉRIC BULLE,
Associé.

Rapport spécial.

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.
Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée à l'article 225-38 du Code de commerce.

Fait à Paris, le 26 avril 2005.
Le commissaire aux comptes :
PricewaterhouseCoopers Audit :
ÉRIC BULLE,
Associé.

VI. — **Rapport de gestion.**

Le rapport de gestion peut être obtenu auprès de la société à l'adresse suivante : Ergifrance, 9, quai du Président Paul-Doumer, 92920 Paris-La Défense Cedex.

90830

FAPAGAU & CIE

(Capital détenu directement à 79 % par L'Oréal.)

Société en nom collectif au capital de 15 000 €.
Siège social : Rue Jules Vercruysse, 02430 Gauchy.
318 247 285 R.C.S. Saint-Quentin.

Les comptes annuels clos au 31 décembre 2004, approuvés par l'assemblée générale du 28 avril 2005, ont été publiés dans la « Gazette du Palais » du 7 juin 2005.

90867

FAROS S.A.

Société anonyme au capital de 7 312 862 €.
Siège social : Parc Pégase, rue Blaise Pascal, 22300 Lannion.
337 928 097 R.C.S. Guingamp.
Siret : 337 928 097 00035.
Exercice social : du 1er janvier au 31 décembre.

Documents comptables annuels (en cours d'audit).

A. — Comptes sociaux.

I. — **Bilan au 31 décembre 2004.**
(En milliers d'euros.)

Actif	31/12/04	31/12/03
Actif immobilisé :		
Immobilisations incorporelles	0	1

Actif	31/12/04	31/12/03
Immobilisations corporelles	59	86
Immobilisations financières	7 751	14 330
Total	7 810	14 417
Actif circulant :		
Stocks et encours	422	3 739
Avances et acomptes versés sur commande	5	0
Clients et comptes rattachés	4 577	2 871
Autres créances	1 025	1 105
Valeurs mobilières de placement	10	131
Disponibilités	32	829
Charges constatées d'avance	102	64
Total	6 173	8 739
Comptes de régularisation et assimilés	1 047	798
Total de l'actif	15 030	23 954

Passif	31/12/04	31/12/03
Capitaux propres :		
Capital	7 313	7 313
Primes	7 092	7 092
Réserve légale	79	79
Autres réserves	– 6 957	– 2 679
Résultat de l'exercice	– 10 065	– 4 278
Total	– 2 538	7 527
Autres fonds propres	1 260	1 234
Provisions pour risques et charges	2 614	1 186
Dettes :		
Emprunts et dettes financières	2 484	3 653
Avances et acomptes reçus sur commande	238	40
Fournisseurs et comptes rattachés	6 430	4 619
Dettes fiscales et sociales	3 240	2 116
Autres dettes	118	24
Total	12 510	10 452
Comptes de régularisation et assimilés	1 000	3 388
Ecart de conversion passif	184	167
Total du passif	15 030	23 954

II. — **Compte de résultat.**
(En milliers d'euros.)

	31/12/04	31/12/03
Chiffre d'affaires	10 411	4 595
Autres produits d'exploitation	– 3 285	2 113
Achats consommés	– 1 695	– 1 251
Autres charges externes	– 2 622	– 2 174
Impôts et taxes	– 170	– 133
Charges de personnel	– 3 892	– 3 532
Dotations aux amortissements et provisions.	– 1 427	– 198
Autres charges d'exploitation	– 110	– 261
Résultat d'exploitation	– 2 790	– 841
Produits financiers	1 010	759
Charges financières	– 7 729	– 3 911
Résultat financier	– 6 719	– 3 152
Résultat courant avant impôts	– 9 509	– 3 993
Produits exceptionnels	308	777
Charges exceptionnelles	– 860	– 1 058
Résultat exceptionnel	– 552	– 281
Impôts sur les bénéfices	– 4	– 4
Résultat net	– 10 065	– 4 278

III. — **Proposition d'affectation du résultat.**

Sur proposition du conseil d'administration, il sera proposé à l'assemblée générale d'affecter la perte de l'exercice de 10 064 642 € augmentée du report à nouveau négatif antérieur ainsi qu'il suit :

Report à nouveau antérieur	7 906 175 €
Au report à nouveau	10 064 642 €

IV. — **Annexe aux comptes sociaux.**

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2004, dont le total est de 15 030 143 € et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 10 411 022 € et dégageant un déficit de 10 064 642 €.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1er janvier 2004 au 31 décembre 2004.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

1. – Faits caractéristiques de l'exercice.

Les faits marquants de l'année 2004 sont les suivants :

Le protocole de règlement amiable négocié avec les partenaires financiers a été homologué le 23 janvier par le Tribunal de grande instance à compétence commerciale de Guingamp. On rappelle que ce protocole avait été négocié au cours du second semestre 2003 sous l'égide d'un mandataire ad hoc. Cet accord prévoyait un différé d'amortissement du paiement du capital des prêts moyen terme et des échéances de crédit-bail du second semestre 2003.

2. – Evénements significatifs postérieurs à la clôture.

A la suite des fortes tensions de trésorerie subies par la société ces derniers mois, la société Faros S.A. s'est résolue à accepter le bénéfice d'un redressement judiciaire qui a été ouvert le 15 avril 2005. Cette décision a été rendue par le Tribunal de grande instance à compétence commerciale de Guingamp.

Les diligences ont été immédiatement mises en œuvre en vue de présenter une solution assurant la sauvegarde des intérêts de la société.

La procédure n'a pas interrompu les discussions déjà engagées avec différents partenaires industriels ou financiers qui étudient les conditions d'un apport de ressources sécurisant la pérennité du groupe.

3. – Règles et méthodes comptables.

(Code du commerce - article 9 et 11.)
(Décret nº 83-1020 du 29 novembre 1983 articles 7, 21, 24 début, 24-1º, 24-2º, 24-3º.)

3.1. Principes et conventions générales. — Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect du principe de prudence et d'indépendance des exercices et en présumant la continuité de l'exploitation.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du Code de commerce, du décret comptable du 29 novembre 1983 ainsi que du règlement du CRC 99-03 du 29 avril 1999 relatif à la réécriture du plan comptable général.

3.2. Changement de méthode comptable et de présentation. — Le chiffres d'affaire arrêté pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2004 n'est pas directement comparable à celui publié au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2003 en raison de deux changements : l'un ayant trait à la reconnaissance du chiffre d'affaires, l'autre se rapportant à la présentation des comptes.

— Changement comptable lié à la reconnaissance du chiffre d'affaires :

– Rappel de l'historique : En vue de l'adoption du référentiel comptable IFRS en 2005, le changement de méthode opéré par la société dès l'exercice 2004 porte sur les principes de reconnaissance du revenu afin que ceux-ci soient conformes aux IFRS.

Dans ses recommandations de novembre 2000 portant sur l'arrêté des comptes de l'exercice 2000, l'Autorité des marchés financiers a recommandé de se référer au référentiel comptable américain considéré comme le plus abouti à l'époque en matière de reconnaissance des revenus dans le secteur du développement et de la vente de logiciels.

L'Autorité des marchés financiers a de plus indiqué que l'adoption de ces dites normes n'allait globalement pas à rencontre du référentiel comptable français. En vue de l'adoption du référentiel comptable IFRS en 2005, il a été procédé à une analyse comparative des principes de reconnaissance du revenu, entre les normes américaines et internationales, afin que les nouveaux principes retenus par la société soient conformes aux IFRS.

Dans ce contexte et dans un objectif d'adoption des principes comptables les plus appropriés à l'activité du groupe, la décision a été prise de revoir ses méthodes de reconnaissance du revenu et a adopté les principes qui sont exposés ci-dessous.

– Nouveaux principes retenus :

Les principes retenus distinguent :

a) les logiciels sur étagères ne nécessitant pas des services essentiels des logiciels nécessitant des services essentiels,

b) les contrats simples des contrats composites (ou à éléments multiples).

Les services dits essentiels se distinguent par :

• des caractéristiques propres au logiciel : logiciel adapté, c'est-à-dire non standard, demandant un ajout de fonctionnalités, et/ou d'élaboration d'interfaces complexes avec le système du client,

• des caractéristiques propres au contrat : paiement du logiciel déconnecté de la livraison effective, paiement étalé jusqu'à l'achèvement des services, procès verbaux de recette successifs couvrant l'ensemble des prestations (logiciels plus services),
• des caractéristiques propres aux services : durée de plusieurs mois, degré de complexité significative susceptible de comporter des risques quant à leur achèvement, services nécessitant l'intervention de l'éditeur du logiciel.
– Qualification du changement : A la demande de l'Autorité des marchés financiers, ce changement comptable a été traité comme une correction d'erreur pour les motifs suivants :
• la conversion aux normes IFRS, en ne s'attachant qu'aux principes de reconnaissance du revenu, est partielle. Réalisée à l'initiative de la société, cette modification ne saurait à elle seule constituer un changement de méthode.
– Conséquences sur la présentation des états financiers : Les impacts de cette correction d'erreur concernent à l'ouverture de l'exercice 2004 :
• le compte de résultat : en diminuant le chiffre d'affaires du montant retraité selon les nouvelles normes, soit 903 milliers d'euros,
• le bilan : les postes « Clients - factures à établir » à l'actif du bilan ou « Produits constatés d'avance » inclus dans le compte de régularisation au passif selon l'avancement propre à chaque contrat.

— Changement dans la présentation :
– Rappel de l'ancienne présentation : Les facturations clients sont inscrites au poste « Clients » au bilan, en « Ventes » au compte de résultat.

Les factures émises comptabilisées en « Ventes » sont intégralement neutralisées par l'enregistrement de produits constatés d'avance au passif du bilan.

Les encours de production arrêtés à la clôture sont enregistrés en « Travaux en cours » à l'actif du bilan, en « Production stockée » au compte de résultat.
– Nouvelle présentation : Dans le cas où les encours de production sont supérieurs aux facturations émises à la date de l'arrêté, la différence constatée est reportée au compte « Clients - factures à établir » à l'actif du bilan et en augmentation des « Ventes » au compte de résultat.

Dans le cas où les encours de production sont inférieurs aux facturations émises à la date de l'arrêté, la différence constatée est reportée en « Produits constatés d'avance » inclus dans le poste de compte de régularisation au passif du bilan et en diminution des « Ventes » au compte de résultat.

La comptabilisation du chiffre d'affaires à l'avancement se substitue aux travaux en cours.

— Impact des changements de méthode et de présentation (en milliers d'euros) :

Compte de résultat	31/12/04 publié	Changement de présentation	Correction d'erreur	31/12/04 pro forma	31/12/03 publié
Chiffre d'affaires	10 411	– 3 294	903	8 020	4 595
Production stockée et immobilisée	– 3 304	3 294		– 10	1 862
Production de l'exercice	7 107	0	903	8 010	8 913

Bilan	31/12/03 publié	Changement de présentation	Correction d'erreur	31/12/03 pro forma	31/12/04 publié
Actif :					
Travaux en cours	3 294	– 3 294		0	43
Clients net	2 871	1 072	– 272	3 671	4 577
Passif :					
Clients AAE.	0		293	293	0
Produits constatés d'avance	3 388	– 2 222	338	1 504	1 000
Production stockée et immobilisée					
Total		0	– 903		

3.3. Autres immobilisations incorporelles. — Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
Ces éléments sont amortis de manière linéaire sur les durées suivantes :

	Valeurs	Taux amortissement
Logiciels	56 158	100 %
Cartes	223 096	25 %

3.4. Evaluation des immobilisations corporelles. — La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

3.5. Evaluation des amortissements. — Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel technique	Linéaire/Dégressif	3 à 5 ans
Agencements et aménagements divers	Linéaire	10 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire/Dégressif	3 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

3.6. Participations et titres immobilisés. — Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. Les titres de participation sont évalués sur la base du taux de change en vigueur à la date d'acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
La valeur d'utilité correspond à la quote-part des capitaux propres que les titres représentent, le cas échéant corrigé pour tenir compte de l'intérêt de ces sociétés dans le groupe, ainsi que de leurs perspectives de développement et de résultat.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

3.7. Créances rattachées à des participations. — Les créances rattachées à des participations sont évaluées à leur valeur nominale, en appliquant le taux de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice pour les avances en devises étrangères.
Elles ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

3.8. Evaluation des stocks :
3.8.1. Matières premières : Les stocks de matières premières sont évalués à leur coût d'acquisition selon la méthode du « premier entré, premier sorti ».
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.
3.8.2. Produits intermédiaires et finis : Les stocks de produits intermédiaires et finis sont évalués à leur coût de production.
3.8.3. Dépréciation des stocks : Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.
3.8.4. Evaluation des travaux en cours : La méthode de comptabilisation des encours est détaillée au point 3.2.

3.9. Evaluation des créances et des dettes. — Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

3.10. Evaluation des actions propres. — Les actions propres, permettant de régulariser les cours de bourse, sont évaluées à leur coût d'acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode du « premier entré/premier sorti ».
Les actions propres ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice. Cette dernière correspondant au cours moyen du dernier mois de l'exercice.

3.11. Provisions pour risques et charges. — Les provisions pour risques et charges qui ont été constatées ou maintenues au 31 décembre 2004 conformément au règlement du CRC 2000-06 sont destinées à couvrir une sortie probable de ressources sans contrepartie équivalente attendue.
Des provisions pour perte à terminaison et pour travaux de garantie ont été comptabilisées pour la première fois sur l'exercice. Les montants respectifs de ces provisions sont de 578 350 € et 148 374 €.

3.12. Ecart de conversion sur créances et dettes en monnaies étrangères. — Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur valeur en euros au cours de change de l'opération.

Les dettes et créances en devises figurent au bilan pour leur contre valeur au cours de fin d'exercice.

La différence en euros résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est inscrite au bilan dans le poste « Ecart de conversion ».

Les pertes latentes ne faisant pas l'objet de couverture de change font l'objet d'une provision pour risques.

3.13. Disponibilités en devises. — Les liquidités immédiates en devises ont été converties en euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

4. – Complément d'informations relatif au bilan.

4.1. Etat des immobilisations :

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements, de recherche et de développement	0		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	277 950		1 304
Installations techniques, matériel et outillage industriels	290 218		4 250
Installations générales, agencements, aménagements divers	51 106		
Matériel de bureau et informatique, mobilier	111 647		10 107
Sous-total	452 971		14 357
Titres de participation	9 099 009		96 792
Créances rattachées à des participations	8 227 007		613 117
Prêts, autres immobilisations financières	333 349		75 223
Sous-total	17 659 365		785 132
Total général	18 390 286		800 793

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation valeur d'origine fin
	Poste à poste	Cessions		
Frais établissement recherche développement			0	0
Autres immobilisations incorporelles			279 254	279 254
Installations techniques, matériel et outillage industriels.			294 468	294 468
Installations générales, agencements, aménagements divers			51 106	51 106
Matériel de bureau et informatique, mobilier			121 754	121 754
Sous-total			467 328	467 328
Titres de participation			9 195 801	9 195 801
Créances rattachées à des participations		1 084 601	7 755 523	7 755 523
Prêts, autres immobilisations financières			408 572	408 572
Sous-total		1 084 601	17 359 896	17 359 896
Total général		1 084 601	18 106 479	18 106 479

4.2. Etat des amortissements :

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement				
Autres immobilisations incorporelles	276 516	2 644		279 160
Installations techniques, matériel et outillage industriels.	237 720	33 021		270 741
Installations générales, agencements, aménagements divers	35 456	2 342		37 798
Matériel et bureau et informatique, mobilier	94 091	5 879		99 970
Sous-total	367 267	41 242		408 509
Total général	643 783	43 886		687 669

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais établissements recherche développement					
Autres immobilisations incorporelles	2 644				
Installations générales, agencements, aménagements constructions .					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	24 491	8 530			
Installations générales, agencements, aménagements divers	2 342				
Matériel de transports					
Matériel de bureau informatique mobilier	2 124	3 755			
Sous-total	28 957	12 285			
Total général	31 601	12 285			

4.3. Etat des provisions :

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Dotations	Reprises : provision utilisée	Reprises : provision non utilisée	Montant fin d'exercice
Provisions pour litiges					
Provisions pour garanties clients		143 374			143 374
Provisions pour pertes à terminaison		578 350			578 350
Provisions pour amendes et pénalités		111 005			111 005
Provisions pour pertes de change	798 259	1 047 353		798 259	1 047 353
Provisions pour impôts	18 750	3 750	3 750		18 750
Provisions pour grosses réparations					
Autres provisions pour risques et charges	368 743	346 905			715 648
Sous-total	1 185 752	2 230 737	3 750	798 259	2 614 480

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Dotations	Reprises : provision utilisée	Reprises : provision non utilisée	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	2 123 815	2 011 291			4 135 106
Sur autres immobilisations financières	1 205 351	4 268 692			5 474 043

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Dotations	Reprises : provision utilisée	Reprises : provision non utilisée	Montant fin d'exercice
Sur stock et encours	312 788	26 252	4 807		334 233
Sur comptes clients	82 329	635 306			717 635
Sur valeurs mobilières de placement	9 323	5 172		9 323	5 172
Sous-total	3 733 606	6 946 713	4 807	9 323	10 666 189
Total général	4 919 358	9 177 450	8 557	807 582	13 280 669
Dont dotations et reprises :					
D'exploitation.		1 383 282	4 807		
Financières		7 332 508		807 582	
Exceptionnelles		461 660	3 750		

La société Faros est assignée devant le conseil des prud'hommes pour le motif de licenciement abusif. Or le licenciement est parfaitement justifié par la gravité des faits reprochés à ce salarié et, par ailleurs, la procédure de licenciement a été respectée. En conséquence, il n'est comptabilisé aucune provision pour le litige.

4.4. Titres de participation :

	Brut	Provisions	Net
Situation au 1er janvier 2004.	9 099 009	2 123 815	6 975 194
Acquisitions	96 792		96 792
Dotations aux provisions		2 011 291	
Situation au 31 décembre 2004	9 195 801	4 135 106	5 060 696

La provision pour dépréciation des titres constatée au 1er janvier 2004 concernait la dépréciation à 100 % des titres suivants :

	Brut	Provisions	Net
ETE	1 071 186	1 071 186	0
Sinapse	999 570	999 570	0
Behring	53 059	53 059	0

La méthode de dépréciation a été retenue en référence au niveau des capitaux propres.

Compte tenu de la faible visibilité sur les perspectives d'activité des sociétés Sinapse, Elan Training Equipment et Behring, il a été décidé, dans un souci de prudence, de maintenir la dépréciation des titres de participation détenus par Faros sur ces sociétés.

Il a été décidé, pour la première fois cette année, de provisionner intégralement les titres de participation Wicat compte tenu des perspectives incertaines observées à ce jour sur le marché aéronautique. En outre, une provision complémentaire sur créance a été inscrite à hauteur de 100 % afin de prendre en compte la situation nette négative de cette filiale. L'impact total s'élève à 5 615 515 € :

— Dotation aux provisions pour dépréciation de titres : 2 011 291 € ;

— Dotation aux provisions pour dépréciation de créances rattachées : 3 604 224 €.

En revanche, les titres de participation n'ont pas été dépréciés pour les sociétés Sindel et SSI du fait des perspectives commerciales attendues. En effet, le budget 2005 et le business plan de l'année 2006 démontrent une valeur d'entreprise à partir d'une actualisation des cash flows attendus supérieure à la valeur comptable des titres.

Sindel, forte de la réussite du marché ROK Navy, devrait négocier dans les meilleures conditions l'installation de deux écoles supplémentaires à l'horizon 2006-2007 pour le même client coréen. Par ailleurs, la plate-forme de simulation anti sous marine réalisée dans le cadre du projet coréen, qualifie Sindel sur les appels d'offres actuellement lancés par les grands donneurs d'ordres militaires internationaux. Enfin Sindel devrait bénéficier des bonnes perspectives entrevues sur le marché des simulateurs de passerelle, plus particulièrement pour les produits génériques tels que sonars et radars.

S'agissant de SSI, le fort volume d'activité enregistré durant l'année écoulée, plus de 220 simulateurs automobiles mono et tri écrans commercialisés, devrait être reconduit en 2005, ceci sans compter sur le marché canadien qui s'ouvre à la suite d'un accord de distribution signé avec un réseau local durant l'année 2004.

4.5. Créances rattachées aux participations :

(En euros)	Brut	Provisions	Net
Situation au 1er janvier 2004.	8 227 007	1 205 351	7 021 656
Avances consenties	613 117		613 117
Avances remboursées	– 838 260		– 838 260
Variations de changes	– 246 341		– 246 341
Reprises de provisions			
Dotations aux provisions		4 268 692	– 4 268 692
Situation au 31 décembre 2004	7 755 523	5 474 043	2 281 480

La provision constatée au 1er janvier 2004 correspond à la dépréciation à 100 % des créances détenues sur les filiales Sinapse S.A., Elan Training Equipment et Behring, de manière à couvrir la situation nette négative de ces filiales.

Cette provision a fait l'objet d'une dotation complémentaire pour un montant de 664 468 € au 31 décembre 2004, puisque les créances ont augmentées de ce même montant au cours de l'exercice.

Cette provision pour dépréciation de 1 869 819 € se décompose de :

— 244 924 € au titre de Elan Training Equipment ;

— 1 234 002 € au titre de Sinapse ;

— 390 893 € au titre de Behring.

Il a été décidé de provisionner également l'intégralité des créances détenues sur la filiale Wicat pour 3 604 224 €. De manière à couvrir la situation nette négative de cette filiale.

4.6. Autres provisions pour dépréciation des filiales. — Dans le cas où les créances rattachées à des participations ne couvrent pas intégralement la situation nette de la filiale considérée, une provision additionnelle est comptabilisée sur les créances clients. Concernant Behring une dotation complémentaire de 360 € a été comptabilisée portant la provision à 8 026 €. De même, pour Elan Training Equipment une dotation complémentaire de 71 155 € a été comptabilisée portant la provision à 145 818 €. Par ailleurs une provision de 141 018 € sur la créance Sinapse et une provision de 422 773 € sur la créance Wicat ont été passées au 31 décembre 2004.

Enfin, dans le cas où les provisions sur créances rattachées à des participations et provisions sur créances clients ne suffisent pas, une provision pour risques est inscrite à due concurrence des capitaux propres négatifs de la filiale. Les provisions sont les suivantes :

— 148 150 € au titre de Elan Training Equipment ;

— 198 542 € au titre de Sinapse ;

— 368 956 € au titre de Behring.

4.7. Stocks :

	31/12/04	31/12/03
Matières premières	185 774	178 013
Composants aéronautiques	106 984	72 298
Composants auto	53 625	80 550
Composants autres	25 165	25 165
Travaux en cours	42 841	3 294 113
Produits intermédiaires et finis	527 752	580 064
Cartes	231 325	231 325
Produits finis aéronautique	228 973	235 375
Produits finis auto	13 713	13 251
Produits semi-finis aéronautique	23 090	17 609
Produits semi-finis auto	30 651	82 506
Total stocks et encours	756 367	4 052 190

Le stock de composants fait l'objet d'une provision pour dépréciation de 22 762 € contre 27 190 € au 31 décembre 2003.

Le stock de produits finis est provisionné à hauteur de 311 472 € contre 285 598 € au 31 décembre 2003.

L'importante variation des travaux en cours s'explique par un changement de présentation des comptes et une correction d'erreur dont les modalités sont détaillées au point 3.2.

4.8. Etat des échéances des créances :

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations	7 755 523	7 755 523	
Autres immobilisations financières	408 572	310 000	98 572
Clients douteux ou litigieux	775 427	775 427	
Autres créances clients	4 519 135	4 519 135	
Personnel et comptes rattachés	10 503	10 503	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Impôts sur les bénéfices . . .	18 750	18 750	
Taxe sur la valeur ajoutée . .	764 967	764 967	
Débiteurs divers	230 991	230 991	
Charges constatées d'avance.	101 946	101 946	
Total	14 585 814	14 487 242	98 572

4.9. Autres créances. — Au 31 décembre 2004, le montant des créances cédées à la société d'affacturage et restant à recouvrer s'élève à 36 761 €. En cas de demande d'avance de fonds auprès de la société d'affacturage, celle-ci est portée au crédit du compte débiteur divers (société d'affacturage).

4.10. Valeurs mobilières de placement. — Au 31 décembre 2004, ce poste comprend des actions propres pour un montant brut de 14 865 €.

Une dépréciation de 5 172 € a été constatée pour les actions propres et correspond à la différence entre le prix d'acquisition des actions et le cours moyen de l'action Faros sur le mois de décembre 2004.

— Variation de la valeur du portefeuille d'actions propres :

Valeur du portefeuille Mouvements de l'exercice	Nombre	Euros
Montant à l'ouverture de l'exercice.	23 191	105 001
Acquisitions de l'exercice	728	2 370
Cessions de l'exercice.	19 988	92 505
Montant à la clôture	3 931	14 865
Provision sur actions propres.		5 172

— Valeur estimative du portefeuille de titres :

Exercice	Montant à l'ouverture			Montant à la clôture		
Décomposition de la valeur nominative	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Valeur estimative	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Valeur estimative
Actions propres Faros	105 001	95 678	98 422	14 865	9 694	9 002
Parts de FCP	35 580	35 580	35 971			
Valeur estimative du portefeuille .	140 851	131 258	134 393	14 865	9 694	9 002

La valeur estimative correspond au nombre d'actions en portefeuille au 31 décembre 2004 valorisées au cours de clôture du 31 décembre 2004 soit 2,29 € pour les actions Faros.

4.11. Composition des capitaux propres :

— Capital social : Le capital est de 7 312 862 €. Il est divisé en 3 656 431 actions d'une valeur nominale de 2 € au 31 décembre 2004, incluant 381 535 actions à vote double.

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres				
		Au début	Créés	Remboursés	Autres	Enfin
Actions ordinaires.	2	3 199 461			75 435	3 274 896
Actions à vote double	2	456 970			– 75 435	381 535
Total	2	3 656 431			0	3 656 431

L'article 13 des statuts stipule qu'un droit de vote double est attribué à toutes les actions justifiant d'une inscription nominative, depuis 3 ans au moins au nom du même titulaire. Mais *a contrario*, ces actions perdent leur droit de vote double lorsqu'elles sont cédées ou font l'objet d'une inscription au porteur.

— Plan d'options d'achat d'actions : L'assemblée générale du 29 juin 2001 a autorisé le conseil d'administration, dans le cadre des dispositions du Code de commerce, à consentir au bénéfice des membres du personnel qu'il désignera, parmi les salariés et éventuellement les mandataires sociaux de la société et des sociétés qui lui sont liées dans les conditions visées à l'article L. 225-80 du nouveau Code de commerce, des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la société à émettre à titre d'augmentation de son capital à concurrence maximale d'un montant nominal global de 681 286 €, correspondant à 340 643 actions nouvelles de 2 € de nominal chacune.

Au 31 décembre 2004, la situation est la suivante :

	Autorisation assemblée générale du 29/06/00		Autorisation assemblée générale du 29/06/01	
	Plan 2000	Plan 2001	Plan 2001	Plan 2003
Date de décision du conseil d'administration	03/07/00	13/12/01	13/12/01	03/07/03
Date de maturité	03/07/04	13/12/05	13/12/05	03/07/07
Date d'expiration.	03/07/07	13/12/08	13/12/08	03/07/10
Nombre de bénéficiaires . . .	100	20	20	3
Prix d'exercice en euros. . . .	7,13 €	3,39 €	3,39 €	2,40 €
Nombre d'options accordées.	198 817	147 453	152 547	188 096

— Variation des capitaux propres :

	01/01/04	Affectation du résultat	Variations	31/12/04
Capital.	7 312 862			7 312 862
Prime d'émission.	4 879 633			4 879 633
Prime d'apport.	2 212 898			2 212 898
Réserve légale	79 351			79 351
Autres réserves	948 432			948 432
Report à nouveau.	– 3 627 985	– 4 278 190		– 7 906 175
			– 10 064	– 10 064
Résultat de l'exercice.	– 4 278 190	4 278 190	642	642
			– 10 064	
Total	7 527 000	0	642	– 2 537 642

4.12. Emprunts et dettes financières :

	Concours bancaires courants	Emprunts	Dettes financières
Crédit court terme	2 181 092		175 758
Intérêts courus.	16 918	294	64 769
Autres dettes long et moyen terme auprès des établissements de crédit		285 273	
Dettes auprès des associés . .			679 029
Total	2 198 010	285 567	919 555

4.13. Etat des échéances des dettes :

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes établissements de crédit à 1 an maximum à l'origine	2 198 304	2 198 304		
Emprunts et dettes établissements de crédit à plus d'un an à l'origine	285 273	285 273		
Emprunts et dettes financières divers.	185 528	185 528		
Fournisseurs et comptes rattachés	6 429 775	6 429 775		
Personnel et comptes rattachés	569 417	569 417		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 998 925	1 998 925		
Taxe sur la valeur ajoutée . .	211 743	211743		
Autres impôts et taxes assimilées	459 513	459 513		
Groupe et associés.	734 028	734 028		
Autres dettes	118 417	118 417		
Clients, avances et acomptes.	238 049	238 049		
Produits constatés d'avance .	999 967	723 307	276 660	
Total	14 428 939	14 152 279	276 660	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice.	367 635			

4.14. Charges à payer :

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	17 212
Dettes financières	64 769

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 942 768
Dettes fiscales et sociales	1 113 109
Total	3 137 858

4.15. Produits à recevoir :

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	1 370 957
Autres créances	110 479
Total	1 481 436

4.16. Charges et produits constatés d'avance :

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	101 946
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	101 946

Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	438 753
Produits financiers	
Produits exceptionnels	561 214
Total	999 967

Des produits constatés d'avance sont comptabilisés pour les affaires présentant un taux de facturation émise supérieur au taux d'avancement de réalisation du contrat. Les produits constatés d'avance sur contrats en cours au 31 décembre 2004 représentent 438 753 €.

Un contrat de lease-back a été conclu avec Fortis sur les simulateurs FTD A320 et FTD CRJ ; l'étalement, sur la durée du contrat, des plus-values de cessions de ces 2 simulateurs immobilisés fait l'objet d'une comptabilisation en produits constatés d'avance pour 561 214 €.

4.17. Ecart de conversion sur créances et dettes en monnaies étrangères :

Nature des écarts	Ecart actif			Ecart passif
	Total	Différences compensées par couverture change	Provision pour perte de change	Total
Créances sur participations	958 944		958 944	
Créances clients	88 182		88 182	
Autres créances				
Dettes sur participations				16 035
Dettes fournisseurs	227		227	168 330
Total	1 047 353		1 047 353	184 365

5. – Complément d'informations relatif au compte de résultat.

5.1. Tableau de chiffres clés :

	31/12/04	31/12/03
Chiffre d'affaires	10 411 022	4 594 941
Production de l'exercice	7 107 437	6 663 581
Résultat d'exploitation	– 2 790 421	– 841 320
Résultat financier	– 6 718 613	– 3 151 573
Résultat courant	– 9 509 034	– 3 992 892
Résultat exceptionnel	– 551 858	– 281 486
Impôt sur les sociétés	3 750	3 811
Résultat net	– 10 064 642	– 4 278 190

La composition du résultat financier est détaillée au point 5.5.

5.2. Chiffres d'affaires :

— La ventilation du chiffre d'affaires net est la suivante :

	France	Etranger	Total
Vente de produits finis, travaux et prestations de services	1 992 699	7 241 573	9 234 272
Management fees	245 096	931 654	1 176 750
Total	2 237 795	8 173 227	10 411 022

— La ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité et par marché géographique est la suivante :

	Aéronautique	Automobile	Marine	Autres	Total
France	634 578	716 255	258 113	628 849	2 237 795
Europe	660 288	293 447	465 637	710 017	2 129 389
Amérique	1 208 250	191 812	0	391 902	1 791 964
Asie	2 086 466	0	0	0	2 086 466
Afrique - MO.	288 512	1 803 642	0	0	2 092 154
Autres	29 916	0	43 338	0	73 254
Total	4 908 010	3 005 156	767 088	1 730 768	10 411 022

5.3. Frais de recherche et de développement. — La société Faros enregistre les frais de recherche et de développement relatifs à des projets spécifiques directement en charge d'exploitation.

Les frais de recherche et développement comptabilisés sur 2004 correspondent au développement de nouveaux simulateurs aéronautiques (FTD pour le Boeing 747 et l'Airbus A330. FTD Active A320 et FMS pour l'ERJ-145) et maritimes (sonar).

Pour information, ces frais s'élèvent à 1 805 112 € au titre de l'exercice 2004.

5.4. Résultat d'exploitation :

(En euros)	31/12/04	31/12/03
Production vendue	10 411 022	4 594 941
Production stockée et immobilisée	– 3 303 585	2 068 640
Subventions d'exploitation	– 7 305	27 305
Autres reprises sur provisions et transfert de charges	16 438	17 481
Autres produits d'exploitation	9 016	122
Total produits d'exploitation	7 125 587	6 708 489
Consommation matières	1 694 818	1 250 737
Autres achats et charges externes	2 622 305	2 174 327
Impôts et taxes	169 681	133 245
Salaires et charges sociales	3 892 060	3 532 323
Dotations aux amortissements et provisions	1 427 168	198 333
Redevances (royalties)	109 977	260 592
Autres charges d'exploitation		251
Total charges d'exploitation	9 916 008	7 549 809
Résultat d'exploitation	– 2 790 421	– 841 320

5.5. Résultat financier :

(En euros)	31/12/04	31/12/03
Revenus sur créances des filiales	156 199	102 442
Revenus sur créances diverses	9 819	
Reprises sur provisions pour risques de change	798 259	355 158
Reprises sur provisions créances rattachées		41 352
Reprises sur provisions valeurs mobilières	9 323	50 610
Gains de change	36 326	206 118
Autres intérêts et produits assimilés	202	1 688
Produits sur cessions de valeurs mobilières	460	1 666
Total produits financiers	1 010 588	759 033
Dotations aux provisions pour risques de change	1 047 353	798 259

(En euros)	31/12/04	31/12/03
Dotation provision titres participations	2 011 291	1 682 675
Dotation provision créances rattachées	4 268 692	839 818
Dotation provision valeurs mobilières	5 172	9 323
Intérêts et charges assimilés	303 734	160 342
Pertes de change	57 894	378 893
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières	35 065	41 295
Total charges financières	7 729 201	3 910 605
Résultat financier	– 6 718 613	– 3 151 572

L'importante variation du résultat financier s'explique par les provisions pour dépréciation des titres de participations et des créances rattachées enregistrées au 31 décembre 2004, dont les modalités sont détaillées aux points 4.4. et 4.5.

5.6. Résultat exceptionnel :

(En euros)	31/12/04	31/12/03
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	8 023	10
Produits exceptionnels sur exercices antérieurs	12 161	
Produits de cession d'immobilisations corporelles	284 555	777 098
Reprise provision pour impôts	3 750	
Total produits exceptionnels	308 489	777 108
Valeur comptable des immobilisations corporelles cédées		519 561
Amendes et pénalités	350 537	88 864
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	45 150	39 802
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	3 000	22 873
Dotation aux provisions pour impôts	3 750	18 750
Dotation aux provisions pour charges	111 005	
Dotation aux provisions sur risque / filiales	346 905	368 743
Total charges exceptionnelles	860 347	1 058 594
Résultat exceptionnel	– 551 858	– 281 486

5.7. Ventilation de l'impôt :

Résultat avant impôt	Impôt			Résultat net	
	Théorique	Report déficitaire à imputer	Dû	Théorique	Comptable
Courant					
CT – 7 497 743				– 9 509 034	– 9 509 034
LT – 2 011 291					
Exceptionnel					
CT – 551 858				– 551 858	– 551 858
LT 0					
IFA, redressement			3 750		– 3 750
Total – 10 064 642			3 750	– 10 064 642	– 10 064 642

L'impôt théorique a été calculé au taux de 34,33 %.

5.8. Situation fiscale différée ou latente :

Nature	Au 01/01/04		Variations		Au 31/12/04	
	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
Organic	7 532		813		8 345	
Effort construction	9 970		402		10 372	
Provision pour perte à terminaison			578 350		578 350	
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM	391			391		
Gain de change	167 142		17 223		184 365	
A.R.D.	1 657 026				1 657 026	
Déficits ordinaires	3 736 183		7 164 751		10 900 934	
Amortissements fiscaux théoriques restant sur R et D	88 149			88 149		
Moins-values nettes à LT	2 159 641		2 011 291		4 170 932	

Le taux d'imposition appliqué sur ces bases est de 34,33 % (Ce taux n'intègre pas la contribution sociale de 3,3 % dans la mesure où la société dégage un déficit fiscal).

La composition des moins-values nettes long terme est détaillée au point 4.4.

6. – Autres éléments d'information.

6.1. Engagements financiers :

Engagements donnés	Montant 31/12/04	Montant 31/12/03
Avals, cautions, garanties	7 556 832	2 591 741
Engagements en matière de retraite	138 620	144 667
Engagements de crédit-bail mobilier	895 461	1 441 677
Engagements de crédit-bail immobilier	336 145	368 978

Le détail des engagements de crédit-bail est présenté ci-après.

Les engagements de paiements futurs de la société Faros sont limités aux contrats de crédit-bail ici renseignés et aux contrats d'emprunts dont les informations sont données au point 4.13.

Engagements reçus	Montant 31/12/04	Montant 31/12/03
Caution du dirigeant	1 212 596	
Abandon commercial de créance ETE (1)	420 000	420 000

(1) Clause de retour à meilleure fortune (montant des capitaux propres supérieur à 3 fois le capital social).

Par délibération du conseil d'administration en date du 11 octobre 2004, la société a décidé de procéder à un apport de compte courant en capital en faveur de sa filiale Sindel S.R.L. A la date de la clôture des comptes, l'augmentation de capital de la société Sindel n'était pas réalisée.

6.2. Risques de marché :

6.2.1. Risque de change : Aucune couverture à terme sur devise n'a été mise en place.

Etat des positions de la société face au risque de change

Risque de change	Monnaies		Total
	USD	GBP	
Bilan :			
Créances rattachées à des participations	4 859 296		
Créances d'exploitation	1 488 981		
Autres créances			
Liquidités			
Total actifs financiers (1)	6 348 277		
Dettes financières	110 000		
Dettes d'exploitation	1 303 450	9 238	
Total passifs financiers (2)	1 413 450	9 238	
Différentiel	4 934 827	– 9 238	
Hors bilan :			
Vente à terme			

Etat des positions de la société face au risque de change

Risque de change	Monnaies		Total
	USD	GBP	
Achats à terme			
Différentiel			
Différentiel global	4 934 827	– 9 238	
Positions conditionnelles (3).			

(1) Immobilisations corporelles, financières, créances d'exploitation, valeurs mobilières de placement, crédits clientèle, liquidités…

(2) Dettes financières, dettes d'exploitation, dépôts clientèle, autres…

(3) Options sur devises, cautions en devises, engagements futurs (investissements)…

6.2.2. Risque de taux : Au 31 décembre 2004, les dettes financières sont principalement à taux fixe. La partie variable (107 998 €) est indexée sur l'indice Euribor et la société n'a effectué au titre de ces dettes aucune couverture de taux d'intérêts.

6.3. Engagements de retraite. — Ces engagements ont été calculés en retenant la méthode rétrospective Unités de crédit projetés hors charges patronales.

Les hypothèses suivantes ont été appliquées :
— Progression des rémunérations : 2,0 % ;
— Rotation du personnel : faible ;
— Taux d'actualisation : 2,75 % ;
— Age de départ à la retraite : 65 ans ;
— Années d'ancienneté minimum : 3 ans.

	31/12/04	31/12/03
Total engagements	138 620	144 667
Dont concernant les dirigeants	71 316	68 157

6.4. Crédit-bail. — Les redevances de crédit-bail restant à payer au 31 décembre 2004 sont de :

A moins d'un an	517 229
De 1 à 5 ans	437 810

Le crédit-bail a été retraité selon la méthode de la Centrale de bilans de la Banque de France.

Le capital à amortir correspond à la valeur d'origine du bien moins sa valeur résiduelle. Ce montant correspond également à l'emprunt souscrit pour financer ces biens inscrits au bilan.

Le tableau suivant présente le détail des amortissements pratiqués pour chaque bien dans le cadre du retraitement du crédit-bail. Il faut noter que chaque dotation correspond à l'annuité d'emprunt équivalent.

Postes du bilan	Valeur d'origine	Dotations amortissements théoriques		Valeur nette théorique	Redevances	
		Exercice	Cumulées		Exercice	Cumulées
Terrain / construction	599 125	22 946	282 996	316 129	34 888	554 823
Matériel informatique Siemens	27 784	9 261	27 784		10 391	31 173
Matériel informatique Gecef	39 367	10 688	39 367		10 768	42 137
Matériel informatique et audio	33 109	11 036	24 357	8 752	12 468	28 053
Simulateurs Fortis	1 600 000	160 000	300 000	1 300 000	492 541	919 992
Matériel de transport	65 151	13 030	46 691	18 460	14 534	55 338
Total	2 364 536	226 961	721 195	1 643 341	575 590	1 631 516

NB : Le montant des amortissements a été déterminé à partir d'un coefficient K (rapport entre le montant du capital à amortir et l'ensemble des échéances). Il permet de ventiler la redevance de crédit-bail, en amortissements/annuité et intérêts d'emprunt.

Postes du bilan	Redevances restant à payer				Prix d'achat résiduel	Montant prix en charge dans l'exercice
	A un an au plus	A plus d'un an et à moins de cinq ans	A plus de cinq ans	Total		
Terrain / construction	34 104	48 320		82 424	253 721	34 930
Matériel informatique Siemens						10 391
Matériel informatique Gecef						11 705
Matériel informatique et audio	9 351			9 351	331	12 468
Simulateurs Fortis	459 240	389 490		848 730	16 000	492 541
Matériel de transport	14 534			14 534	6 515	14 534
Total	517 229	437 810		955 039	276 567	576 569

6.5. Information sur les postes concernant les entreprises liées :

	31/12/04	31/12/03
Participations	9 195 801	9 099 009
Créances rattachées à des participations.	7 755 525	8 227 007
Créances clients	2 084 013	2 450 142
Dettes financières	80 758	87 094
Dettes fournisseurs	1 098 477	1 309 968
Chiffre d'affaires	2 404 851	2 322 211
Produits d'exploitation	2 404 851	2 322 211
Charges d'exploitation	1 575 469	1 092 682
Produits financiers	156 200	143 794
Charges financières	6 279 983	2 522 493
Charges exceptionnelles	346 905	368 743

6.6. Tableau des filiales et des participations. — Le tableau des filiales et participations est joint en annexe ci-après.

6.7. Effectif moyen :

	2004	2003
Cadres	46	39
Agents de maîtrise/techniciens.	4	6
Employés	13	15
Total.	63	60

6.8. Application législation temps de travail. — La société Faros applique la nouvelle durée du travail de 35 heures depuis le 1er janvier 2001 et ne bénéficie pas d'aides.

6.9. Rémunération des dirigeants. — Le montant global des rémunérations directes et indirectes de toute nature perçues par les membres du conseil d'administration s'élève à 430 754 € au cours de l'exercice 2004.

Il n'est pas alloué de jetons de présence aux administrateurs.

6.10. Comptes consolidés. — La société Faros contrôlant de manière exclusive plusieurs entreprises, établit des comptes consolidés.

Tableau des filiales et participations.
(En euros.)

Participations	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenue	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				Brute	Nette					
A. Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessous :										
1. Filiales (plus de 50 % du capital tenu)										
WICAT (1)	73 420	– 923 380	100 %	2 011 291	0	(2) 3 604 224	0	1 166 356	– 1 774 067	0
Sindel	31 200	471 415	100 %	2 450 003	2 450 003	2 281 482	6 931 751	13 686 077	– 2 298 540	0
Sinapse S.A.	205 809	– 988 676	100 %	999 570	0	(3) 1 234 002	198 225	1 013 696	– 790 695	0
Ete S.A.	148 730	– 280 357	100 %	1 071 186	0	(4) 244 924	152 449	440 447	– 407 267	0
Behring S.A.	40 000	– 783 727	100 %	53 059	0	(5) 390 893	274 408	5 013	– 25 995	0
SSI (1)	11 013	17 641	100 %	2 610 692	2 610 692	0	0	2 066 134	– 375 244	0
2. Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations										
Néant										

(1) Pour les sociétés hors zone euro, le montant du capital, des capitaux propres, du chiffre d'affaires et du résultat sont convertis aux taux officiels du 31 décembre 2004.
Cours de change retenu :
— au bilan, taux de clôture, 1 € = 0,7342 $;
— au compte de résultat, 1 € = 0,8041 $.
(2) Provision pour dépréciation du prêt = 3 604 224 €.
(3) Provision pour dépréciation du prêt = 1 234 002 €.
(4) Provision pour dépréciation du prêt = 244 924 €.
(5) Provision pour dépréciation du prêt = 390 893 €.

B. — Comptes consolidés.

I. — **Bilan consolidé au 31 décembre 2004.**
(En milliers d'euros.)

Actif	31/12/04	31/12/03
Actif immobilisé :		
Ecart d'acquisition	3 770	7 097
Immobilisations incorporelles	2	24
Immobilisations corporelles	3 241	3 741
Immobilisations financières	4 004	364
Titres mis en équivalence	260	198
Total	11 277	11 424
Actif circulant :		
Stocks et encours	1 042	13 815
Clients et comptes rattachés	10 346	5 525
Autres créances	1 230	1 330
Valeurs mobilières de placement	10	143
Disponibilités	1 050	4 672
Comptes de régularisation	171	144
Total	13 849	25 629
Total de l'actif	25 126	37 053

Passif	31/12/04	31/12/03
Capitaux propres :		
Capital	7 313	7 313
Primes	7 093	7 093
Réserves et résultat consolidé	– 23 030	– 12 222
Autres	1 124	361
Total	– 7 500	2 545
Intérêts minoritaires	0	0
Provisions pour risques et charges	1 802	645
Dettes :		
Emprunts et dettes financières	8 901	10 453
Fournisseurs et comptes rattachés	10 523	9 011
Autres dettes	8 929	5 963
Comptes de régularisation	2 471	8 436
Total des dettes	30 824	33 863
Total	32 626	34 508
Total du passif	25 126	37 053

	31/12/04	31/12/03
Chiffre d'affaires	24 250	8 626
Autres produits d'exploitation	– 11 999	8 803
Achats consommés	– 2 375	– 2 426
Autres charges externes	– 5 629	– 5 743
Impôts et taxes	– 218	– 192
Charges de personnel	– 7 884	– 8 381
Dotations aux amortissements et provisions	– 1 997	– 1 369
Autres charges d'exploitation	– 277	– 1 367
Résultat d'exploitation	– 6 129	– 2 049
Charges et produits financiers	– 865	– 1 375
Résultat courant des entreprises intégrées	– 6 994	– 3 424
Charges et produits exceptionnels	– 507	134
Impôt sur les résultats	– 12	– 2 069
Résultat net des entreprises intégrées	– 7 513	– 5 359
Dotation aux amortissements des écarts d'acquisition	– 3 423	– 2 207
Résultat net de l'ensemble consolidé	– 10 936	– 7 566
Intérêts minoritaires	0	0
Quote-part résultat des sociétés MEE	61	48
Résultat net (part du groupe)	– 10 875	– 7 518
Résultat net par action	– 2,97	– 2,06
Nombre d'actions	3 656 431	3 656 431

III. — **Annexe des comptes consolidés.**

1. – Règles et méthodes comptables.

1.1. Principes généraux. — Les comptes consolidés au 31 décembre 2004 sont établis en conformité avec les principes et méthodes comptables dé-

coulant des textes légaux et règlements en vigueur en France. Ils respectent en particulier les dispositions du règlement 99-02 du Comité de la réglementation comptable du 29 avril 1999 et présument de la continuité d'exploitation.

Les chiffres sont exprimés en milliers d'euros.

1.2. Principes de consolidation. — Les sociétés retenues pour la consolidation, celles dont Faros exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif, sont consolidées par intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles Faros S.A. exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

1.2.1. Comparabilité des comptes :

— Périmètre de consolidation : Le périmètre de consolidation reste inchangé sur l'exercice 2004.

— Chiffres comparatifs 2003 : Les comptes annuels 2004 d'une part et les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2003 ne sont pas comparables en raison de deux changements (exposés aux paragraphes 1.2.2 et 1.2.3) : l'un ayant trait à la reconnaissance du chiffre d'affaires, l'autre se rapportant à la présentation des comptes. Les comptes de l'exercice 2003 présentés dans les états de synthèse sont ceux qui ont été historiquement publiés. Ils n'ont pas fait l'objet des retraitements qui auraient été nécessaires en raison des changements de méthode exposés ci-dessous afin de fournir une information comparable au titre de 2003.

1.2.2. Changement comptable lié à la reconnaissance du chiffre d'affaires :

— Rappel de l'historique : En vue de l'adoption du référentiel comptable IFRS en 2005, le changement de méthode opéré par la société dès l'exercice 2004 porte sur les principes de reconnaissance du revenu afin que ceux-ci soient conformes aux IFRS.

Dans ses recommandations de novembre 2000 portant sur l'arrêté des comptes de l'exercice 2000, l'Autorité des marchés financiers a recommandé de se référer au référentiel comptable américain considéré comme le plus abouti à l'époque en matière de reconnaissance des revenus dans le secteur du développement et de la vente de logiciels.

L'Autorité des marchés financiers a de plus indiqué que l'adoption de ces dites normes n'allait globalement pas à l'encontre du référentiel comptable français. En vue de l'adoption du référentiel comptable IFRS en 2005, il a été procédé à une analyse comparative des principes de reconnaissance du revenu, entre les normes américaines et internationales, afin que les nouveaux principes retenus par la société soient conformes aux IFRS.

Dans ce contexte et dans un objectif d'adoption des principes comptables les plus appropriés à l'activité du groupe, la décision a été prise de revoir ses méthodes de reconnaissance du revenu et a adopté les principes qui sont exposés ci-dessous.

— Nouveaux principes retenus : Les principes retenus distinguent :

a) les logiciels sur étagères ne nécessitant pas des services essentiels des logiciels nécessitant des services essentiels ;

b) les contrats simples des contrats composites (ou à éléments multiples).

Les services dits essentiels se distinguent par :

– des caractéristiques propres au logiciel : logiciel adapté, c'est-à-dire non standard, demandant un ajout de fonctionnalités, et/ou d'élaboration d'interfaces complexes avec le système du client,

– des caractéristiques propres au contrat : paiement du logiciel déconnecté de la livraison effective, paiement étalé jusqu'à l'achèvement des services, procès verbaux de recette successifs couvrant l'ensemble des prestations (logiciels plus services),

– des caractéristiques propres aux services : durée de plusieurs mois, degré de complexité significative susceptible de comporter des risques quant à leur achèvement, services nécessitant l'intervention de l'éditeur du logiciel.

— Qualification du changement : A la demande de l'Autorité des marchés financiers, ce changement comptable a été traité comme une correction d'erreur pour les motifs suivants :

– la conversion aux normes IFRS, en ne s'attachant qu'aux principes de reconnaissance du revenu, est partielle. Réalisée à l'initiative de la société, cette modification ne saurait à elle seule constituer un changement de méthode,

– il existe une réserve des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés au 31 décembre 2003 qui précisait que « l'application de la méthode de comptabilisation des encours à l'avancement n'est pas satisfaisante et entraîne une anticipation de marge de l'ordre de un million d'euros ».

— Conséquences sur la présentation des états financiers : Les impacts de cette correction d'erreur concernent à l'ouverture de l'exercice 2004 :

– le compte de résultat : en diminuant le chiffre d'affaires du montant retraité selon les nouvelles normes, soit 2 577 milliers d'euros,

– le bilan : les postes « Clients - factures à établir » à l'actif du bilan ou « Produits constatés d'avance » inclus dans le compte de régularisation au passif selon l'avancement propre à chaque contrat.

1.2.3. Changement dans la présentation :

— Rappel de l'ancienne présentation : Les facturations clients sont inscrites au poste « Clients » au bilan, en « Ventes » au compte de résultat.

Les factures émises comptabilisées en « Ventes » sont intégralement neutralisées par l'enregistrement de produits constatés d'avance au passif du bilan.

Les encours de production arrêtés à la clôture sont enregistrés en « Travaux en cours » à l'actif du bilan, en « production stockée » au compte de résultat.

— Nouvelle présentation : Dans le cas où les encours de production sont supérieurs aux facturations émises à la date de l'arrêté, la différence constatée est reportée au compte « Clients - factures à établir » à l'actif du bilan et en augmentation des « Ventes » au compte de résultat.

Dans le cas où les encours de production sont inférieurs aux facturations émises à la date de l'arrêté, la différence constatée est reportée en « Produits constatés d'avance » inclus dans le poste de compte de régularisation au passif du bilan et en diminution des « Ventes » au compte de résultat.

La comptabilisation du chiffre d'affaires à l'avancement se substitue aux travaux en cours.

— Impact des changements de méthode et de présentation :

(En milliers d'euros)	31/12/04 publié	Changement de présentation	Correction d'erreur	31/12/04 pro forma	Rappel 31/12/03 publié
Chiffre d'affaires	24 250	– 12 811	2 577	14 016	8 626
Production stockée et immobilisée	– 13 003	12 811		– 192	7 720
Production de l'exercice	11 247	0	2 577	13 824	16 346
Autres produits d'exploitation et reprises ; de provisions. . . .	1 004	0		1 004	1 084
Total des produits d'exploitation .	12 251	0	2 577	14 828	17 430

1.2.4. Date de clôture : L'ensemble des sociétés consolidées clôturent leur exercice au 31 décembre, à l'exception de Sinapse Graphic International qui clôture ses comptes au 30 juin.

1.2.5. Conversion des états financiers des filiales étrangères : Les postes du bilan sont convertis aux cours de la clôture, les postes du compte de résultat et du tableau des flux de trésorerie sont convertis au cours moyen de l'exercice. Les différences de conversion sont portées directement dans les capitaux propres.

1.2.6. Retraitement des comptes et élimination des opérations réciproques : Les comptes réciproques entre les sociétés du groupe sont éliminés. Les provisions pour dépréciation se rapportant à des participations ou à des créances détenues sur les sociétés consolidées sont réintégrées dans les capitaux propres consolidés, les mouvements de l'exercice étant neutralisés dans le compte de résultat.

1.2.7. Impôts différés : Des impôts différés sont constatés sur toutes les différences temporaires entre la valeur fiscale et le résultat comptable.

Les impôts différés ne sont pas comptabilisés à l'actif dès lors que la société concernée n'a pas l'assurance raisonnable de les récupérer.

En cas de changement du taux d'impôts, les impositions différées sont ajustées au nouveau taux en vigueur sur l'exercice où le changement est connu.

En application du principe de prudence, le groupe n'a pas activé d'impôts différés sur l'exercice 2004.

1.2.8. Indemnités de départ en retraite : Une provision pour indemnités de départ en retraite est constituée par les sociétés françaises. Les sociétés étrangères appliquent leur législation propre en la matière.

La provision est estimée de manière actuarielle. Au 31 décembre 2004, c'est la méthode rétrospective des unités de crédit projetées (méthode préconisée par la norme IAS 19) qui a été appliquée, en remplacement de la méthode rétrospective avec salaires fin de carrière utilisée pour les comptes clos au 31 décembre 2003. La provision est calculée hors charges patronales.

Les hypothèses suivantes ont été appliquées :

— Progression des rémunérations : 2 % ;

— Rotation du personnel : moyenne ou lente ;

— Taux d'actualisation : 2,75 % ;

— Taux de rendement : 4,39 % ;

— Taux d'inflation : 1,60 % ;

— Age de départ à la retraite : 65 ans ;

— Années d'ancienneté minimum : selon les dispositions des conventions collectives.

1.2.9. Crédit-bail : Les biens de valeur significative, dont les entreprises consolidées ont la disposition par contrat de crédit-bail, sont retraités au bilan et au compte de résultat, comme s'ils avaient été acquis à crédit.

1.2.10. Pertes à terminaison : Lorsqu'il est probable que le total des coûts d'un contrat sera supérieur au total des produits générés par le contrat, la perte totale attendue fait immédiatement l'objet d'une provision pour charges.

1.2.11. Garanties octroyées aux clients : Une provision pour garanties est comptabilisée afin de couvrir les coûts estimés à venir sur le parc installé sous garantie. Pour des raisons de simplicité, cette provision est comptabilisée au fur et à mesure de la reconnaissance du revenu et non pas à la date du transfert de propriété des biens.

1.2.12. Retard de livraison : Dans le cas où un retard de livraison est constaté et que les discussions avec les clients ne permettent pas de négocier un avenant au contrat, une provision pour charges est constituée pour le montant prévu au contrat.

1.2.13. Provisions pour litiges : Les litiges avec les tiers sont provisionnés

sur la base d'une analyse au cas par cas à partir du moment où le litige est déclaré et fait l'objet d'une procédure contentieuse.

1.2.14. Ecarts d'acquisition : Les écarts d'acquisition sont déterminés par différence entre la valeur d'achat des titres et la juste valeur de la quote-part correspondante des capitaux propres estimés à la date d'acquisition. Les écarts positifs sont inscrits à l'actif du bilan et les écarts négatifs sont positionnés au passif sous la rubrique provisions pour risques.

Les écarts d'acquisitions sont amortis sur une durée de 15 ans sauf circonstances particulières nécessitant un amortissement plus rapide.

La valeur nette des écarts d'acquisition a été comparée pour chaque société à l'actualisation des cash-flows futurs issus du budget 2005 et plan 2006.

Des tests de dépréciation ont été effectués pour les sociétés Sindel, SSI, en déterminant la valeur d'entreprise. Celle-ci est calculée en actualisant d'une part les cash flows futurs issus du budget 2005 et plan 2006 et en calculant d'autre part la valeur terminale déterminée selon la formule de Gordon Shapiro, les deux termes étant ainsi additionnés afin d'obtenir la valeur d'entreprise. Cet agrégat est ensuite comparé :

a) Dans les comptes sociaux : à la valeur brute des titres inscrits dans les comptes de Faros S.A. ;

b) Dans les comptes consolidés : aux capitaux propres retraités résultant des capitaux propres de la société considérée majorés de l'écart d'acquisition net enregistré dans les comptes de Faros S.A.

Ces tests n'ont pas donné lieu à la constatation d'amortissements exceptionnels en 2004 pour les sociétés Sindel et SSI.

Pour ce qui concerne la société Wicat, il a été procédé à un amortissement exceptionnel sur la totalité de l'écart d'acquisition résiduel dans un souci de prudence. En effet, la société a transféré l'ensemble de ses moyens à la société SSI au cours de l'exercice 2004 et elle ne compte plus de salariés à la date de rédaction du présent rapport. Enfin, les perspectives de prises de commandes observées sur le secteur aéronautique ne présentent pas à ce jour de perspectives suffisamment étayées pour justifier le maintien d'un écart d'acquisition.

1.3. Immobilisations corporelles et incorporelles. — Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les prix des levées d'option sont traités comme des charges financières étalées sur la durée d'amortissement restant à courir.

Les amortissements des immobilisations sont calculés en fonction de la durée normale d'utilisation des biens, sauf pour les logiciels où la durée d'amortissement est d'un an.

Les principales durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

	Méthode	Durée
Logiciels	Linéaire	1 an
Constructions	Linéaire	25 ans
Installations générales	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel et outillage	Linéaire/Dégressif	3 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire/Dégressif	3 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

1.4. Stocks et encours :

1.4.1. Matières premières : Les stocks de matières premières sont évalués à leur coût d'acquisition selon la méthode du « premier entré, premier sorti ».

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

1.4.2. Evaluation des stocks de produits intermédiaires et finis : Les stocks de produits intermédiaires et finis sont évalués au coût de production.

1.4.3. Dépréciation des stocks : Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

1.4.4. Evaluation des travaux en cours : Les travaux en cours sont valorisés au coût de production.

1.5. Créances. — Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Le cas échéant, elles sont dépréciées sous forme de provisions pour tenir compte des risques de non recouvrement.

1.6. Valeurs mobilières de placement. — Ce poste est constitué au 31 décembre 2004 d'actions propres d'un montant brut de 14 865 €.

Celles-ci permettent de régulariser les cours de bourse et sont évaluées à leur coût d'acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode du premier entré/premier sorti.

Les actions propres ont été dépréciées par voie de provision à hauteur de 5 172 € afin de tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice. Cette dernière correspondant au cours moyen du dernier mois de l'exercice.

1.7. Opérations en devises. — Les conversions des dettes et créances en devises sont portées dans le compte de résultat sur la ligne « Résultat financier ».

1.8. Provisions pour risques et charges. — Les provisions pour risques et charges, qui ont été constatées ou maintenues au 31 décembre 2004 conformément au règlement du CRC 2000-06, sont destinées à couvrir une sortie probable de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue.

1.9. Subventions d'investissement. — Les subventions d'investissement font l'objet d'une inscription dans un compte de régularisation passif. Elles sont rapportées au résultat exceptionnel au même rythme que l'amortissement des immobilisations concernées.

1.10. Evénements postérieurs à la clôture. — A la suite des fortes tensions de trésorerie subies par la société ces derniers mois, la société Faros S.A. s'est résolue à accepter le bénéfice d'un redressement judiciaire qui a été ouvert le 15 avril 2005. Cette décision a été rendue par le Tribunal de grande instance à compétence commerciale de Guingamp. Les diligences ont été immédiatement mises en œuvre en vue de présenter une solution assurant la sauvegarde des intérêts de la société.

Le 10 mai, à la demande de la société Faros, le Tribunal a étendu cette procédure aux sociétés Elan Training Equipment et Sinapse.

La procédure n'a pas interrompu les discussions déjà engagées avec différents partenaires industriels ou financiers qui étudient les conditions d'un apport de ressources sécurisant la pérennité du groupe.

2. – Périmètre de consolidation.

La liste des sociétés consolidées au 31 décembre 2004 vous est présentée ci-dessous :

Sociétés et formes	Siège social	Siren	Détention
Faros S.A.	Parc Pégase, rue Blaise Pascal, 22300 Lannion	337 928 097	Société-mère
Elan Training Equipment S.A.	17, avenue Didier Daurat, Les Algorithmes, Immeuble Platon 31700, Blagnac	419 418 397	100,00 %
Sinapse S.A.	Parc Club Orsay Université, ZAC des Vignes, 32, rue Jean Rostand, 91400 Orsay Cedex	334 383 106	100,00 %
Wicat Systems Inc.	1410, West State Rd, Please Groove, Utah, 84062 USA		100,00 %
Behring S.A.	Parc Pégase, rue Blaise Pascal, 22300 Lannion	399 610 450	100,00 %
Sindel S.R.L.	Via Buccari, 29, 16153 Genova, Italie		100,00 %
Sinapse Graphie International S.A.S.	Bâtiment Epicure, Les Algorithmes, 91194 Saint-Aubin	432 377 604	40,22 %
Simulator Systems International	11130E. 56th Street, Tulsa, Oklahoma, 74146 USA		100,00 %

3. – Notes sur le bilan consolidé.

3.1. Immobilisations. — Les variations des immobilisations sur l'exercice 2004 sont les suivantes (en K€) :

Valeurs brutes (en K€)	31/12/03	Acquisition	Cessions	Périmètre	Autres	31/12/04
Immobilisations incorporelles	730	1	5	0	0	726
Immobilisations corporelles	6 480	45	695	0	– 24	5 806

Au 31 décembre 2004, la répartition des immobilisations par zone géographique est la suivante :

Valeurs brutes (en K€)	31/12/03	Acquisitions	Cessions	Périmètre	Autres	31/12/04
Immobilisations incorporelles	730	1	5	0	0	726
Dont France	700	1	0	0	0	701
Dont Italie	25	0	0	0	0	25
Dont Etats-Unis	5	0	5	0	0	0
Immobilisations corporelles	6 480	45	695	0	– 24	5 806
Dont France	3 328	14	61	0	0	3 281
Dont Italie	2 099	7	1	0	0	2 105
Dont Etats-Unis	1 053	24	633	0	– 24	420
Total	7 210	46	700	0	– 24	6 532

Les immobilisations incorporelles et corporelles comprennent des biens dont le groupe est locataire à long terme pour les montants suivants (en K€) :

Immobilisations incorporelles	28
Terrains	24
Constructions	574
Installations techniques	376
Mobilier	3
Autres immobilisations corporelles	1 839
Total immobilisations corporelles	2 844

3.2. Amortissements. — La variation des amortissements sur l'exercice est la suivante (en K€) :

Valeurs brutes (en K€)	31/12/03	Dotations	Cessions	Périmètre	Autres	31/12/04
Immobilisations incorporelles	706	23	4	0	0	725
Immobilisations corporelles	2 739	501	658	0	– 17	2 565
Total	3 445	524	662	0	– 17	3 290

3.3. Ecarts d'acquisition :

	31/12/04	31/12/03
Ecart d'acquisition brut début d'exercice	12 118	12 021
Augmentation de l'exercice	0	0
Dont SSI		
Diminution de l'exercice	0	0
Ecart d'acquisition brut fin d'exercice	12 118	12 021
Amortissement début d'exercice	– 4 924	– 2 715
Dotation de l'exercice	– 3 424	– 2 209
Dont Wicat	– 3 040	– 337
Dont ETE	0	– 620
Dont Sinapse	0	– 473
Dont Sindel	– 153	– 154
Dont Behring	0	– 401
Dont SSI	– 231	– 224
Amortissement fin d'exercice	– 8 348	– 4 924
Valeur nette	3 770	7 097

Sociétés	Valeur brute	Cumul amortis, ouverture	Amortissement exercice	Valeur nette
Wicat	5 057	2 017	3 040	0
ETE	845	845	0	0
Sinapse	597	597	0	0
Behring	669	669	0	0
Sindel	2 302	461	153	1 688
SSI	2 648	335	231	2 082
Total	12 118	4 924	3 424	3 770

3.4. Titres mis en équivalence :

Titres des sociétés mises en équivalence	Contribution aux capitaux propres (en euros)	Contribution au résultat (en euros)	Pourcentage de détention	Chiffre d'affaires (en euros)
Sinapse Graphic International	259 611	61 472	40,22 %	1 276 083

La société Sinapse Graphic International clôture ses comptes au 30 juin 2004. Le chiffre d'affaires mentionné ci-dessus est celui du deuxième semestre de l'exercice 2003-2004 et du premier semestre de l'exercice 2004-2005.

Malgré la détention de plus de 40 % des droits de vote, Sinapse n'est pas considérée comme exerçant un contrôle de fait sur SGI car un autre actionnaire détient une fraction supérieure à la sienne.

3.5. Autres immobilisations financières :

(En K€)	31/12/03	Acquisitions	Cessions	Périmètre	Autres	31/12/04
Autres titres immobilisés	8	0	0	0	0	8
Prêts	0	11	0	0	0	11
Autres immobilisations financières	355	3 638	8	0	0	3 985
Total	363	3 649	8	0	0	4 004

L'évolution de 3 638 K€ des autres immobilisations financières correspond principalement aux soldes des comptes bancaires qui sont bloqués pour un montant total de 3,6 millions d'euros en relation avec le marché coréen Rok Navy.

3.6. Stocks. — La variation des stocks sur l'exercice est la suivante (en K€) :

	31/12/04	31/12/03	Dont variation de périmètre
Stocks de matières premières et approvisionnements	884	888	
Stocks d'encours produits de biens et services	101	12 705	
Stocks de produits semi-finis et finis	533	919	
Total	1 518	14 512	
Provisions/ stocks - MP et approvisionnements	– 163	– 126	
Provisions/ stocks - encours produits de biens et services	0	0	
Provisions/ stocks - produits semi-finis et finis	– 313	– 571	
Total	– 476	– 697	
Stocks nets	1 042	13 815	

La variation des encours de production s'explique par le changement de présentation comptable opéré en 2004. Pour plus de détail, voir le paragraphe 1.2.3 de l'annexe.

3.7. Créances clients :

	31/12/04	31/12/03	Dont variation de périmètre
Valeurs brutes	10 497	5 960	
Provisions	– 151	– 435	
Créances clients nettes	10 346	5 525	

La variation des clients et comptes rattachés s'explique par le changement de présentation comptable opéré en 2004. Pour plus de détail, voir le paragraphe 1.2.3 de l'annexe.

3.8. Echéances des créances. — La ventilation des créances par nature et par date d'échéance est la suivante :

(En milliers d'euros)	31/12/04	A 1 an au plus	A plus d'un an
Autres immobilisations financières	4 005	3 892	113
Avances et acomptes/commandes	44	44	
Clients et comptes rattachés	10 497	10 345	152
Impôt différé actif	0	0	0
Autres créances	1 186	1 186	0
Comptes de régularisation actif	171	171	0
Total	15 903	15 638	265

Les échéances à plus d'un an se rapportent à :

— des autres immobilisations financières concernant principalement des dépôts et cautionnements donnés par Faros pour 99 K€ ;

— des clients et comptes rattachés et plus particulièrement à des créances douteuses pour 152 K€ répartis entre les sociétés Sindel, Sinapse et Behring.

3.9. Provisions pour risques et charges :

(En milliers d'euros)	31/12/03	Dotation	Reprise (provisions utilisées)	Reprise (provisions non utilisées)	Périmètre	Autre	31/12/04
Provisions pour risques et charges :							
Provision pour risques	193	1 654	– 181	– 977	0	0	689
Provision pour garanties	119	143	0	0	0	– 8	254
Provision pour charges	131	643	– 8	0	0	– 64	702
Provision pour impôt différé	0	0	0	0	0	0	0
Provision pour indemnités départ retraite	202	0	0	– 45	0	0	157
Total des provisions	645	2 440	– 189	– 1 022	0	– 72	1 802

Les provisions pour risques concernent Faros avec une provision sur marché pour 578 K€ et une provision pour pénalités pour 111 K€. La provision pour perte à terminaison devrait être reprise sur l'exercice 2005.

Les provisions pour garanties à hauteur de 254 K€ intègrent les provisions pour appel en garantie sur les produits commercialisés enregistrés dans les comptes de Faros pour 143 K€ et dans ceux de sa filiale Wicat pour 111 K€. Les provisions pour charges concernent principalement un contentieux commercial et social chez notre filiale Wicat pour 674 K€.

3.10. Capitaux propres :

3.10.1. Tableau de variation des capitaux propres :

	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Autres capitaux propres				Totaux capitaux propres
					Ecarts conversion	Ecarts réévaluation	Entreprise consolidante	Total autres	
Situation à la clôture du 31 décembre 2002	7 313	7 093	– 1 980	– 2 741	– 462	0	0	– 462	9 223
Variation capital entreprise consolidante								0	0
Affectation du résultat exercice précédent			– 2 741	2 741				0	0
Résultat consolidé part du groupe				– 7 518				0	– 7 518
Variation des écarts de conversion					823			823	823
Autres mouvements			17					0	17
Situation à la clôture du 31 décembre 2003	7 313	7 093	– 4 704	– 7 518	361	0	0	361	2 545
Variation capital entreprise consolidante								0	0
Affectation du résultat exercice précédent			– 7 518	7 518				0	0
Résultat consolidé part du groupe				– 10 875				0	– 10 875
Variation des écarts de conversion					559			559	559
Retraitement FAE/PCA			288					0	288
Reclassement écarts de conversion			– 204		204			204	0
Autres mouvements			– 17					0	– 17
Situation à la clôture du 31 décembre 2004	7 313	7 093	– 12 165	– 10 875	1 124	0	0	1 124	– 7 500

3.10.2. Composition du capital social : Le capital est de 7 312 862 €. Il est divisé en 3 656 431 actions d'une valeur nominale de 2 € au 31 décembre 2004, incluant 381 535 actions à vote double.

Différentes catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale (en euros)
	Au 31/12/04	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	3 274 896	0	0	2
Actions à vote double	381 535	0	0	2

— Plan d'options d'achat d'actions : Le conseil d'administration a consenti aux membres du personnel des options d'achat d'actions donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la société à émettre à titre d'augmentation de son capital. Conformément à l'assemblée générale du 29 juin 2001, le conseil d'administration a respecté le nombre maximal d'actions nouvelles pouvant être émises, soit 340 643 actions nouvelles de 2 € de nominal chacune entre les plans de 2001 et 2003.

Au 31 décembre 2004, la situation est la suivante :

	Autorisation assemblée générale du 29/06/00		Autorisation assemblée générale du 29/06/01	
	Plan 2000	Plan 2001	Plan 2001	Plan 2003
Date de décision du conseil d'administration	03/07/00	13/12/01	13/12/01	03/07/03
Date de maturité	03/07/04	13/12/05	13/12/05	03/07/07
Date d'expiration	03/07/07	13/12/08	13/12/08	03/07/10
Nombre de bénéficiaires	100	20	20	3
Prix d'exercice en euros	7,13 €	3,39 €	3,39 €	2,40 €
Nombre d'options accordées	198 817	147 453	152 547	188 096

3.11. Echéance des dettes. — L'analyse des dettes par nature en fonction des dates d'échéances se présente comme suit :

(En milliers d'euros)	31/12/04	A 1 an au plus	+ 1 an à – 5 ans	+ 5 ans
Avances conditionnées	527	243	227	57
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 575	690	425	460
Concours bancaires	4 755	4 755		
Emprunts et dettes financières divers	884	884		
Dettes sur immobilisations acquises en crédit-bail	1 161	488	673	0
Avances et acomptes reçus	251	251		
Fournisseurs et comptes rattachés	10 523	10 523		
Dettes fiscales et sociales	8 352	8 352	0	

(En milliers d'euros)	31/12/04	A 1 an au plus	+ 1 an à – 5 ans	+ 5 ans
Dettes sur immobilisations	147	59	88	
Autres dettes	179	179		
Sous-total	28 354	26 424	1 413	517
Comptes de régularisation passif	2 471	2 194	277	
Total	30 825	28 618	1 690	517

Les dettes financières se répartissent comme suit :

Type	Devise	Montant (en milliers)	Taux
Emprunts	EUR	1 238	Variable
Emprunts	EUR	214	Fixe
Emprunts	USD	110	Variable
Emprunts	USD	12	Fixe
Crédits court terme	EUR	4 755	Variable
Crédits court terme	USD	0	Variable

3.12. Comptes de régularisation. — A l'actif, les comptes de régularisation s'élèvent à 171 K€ et correspondent à des charges constatées d'avance.

Au passif, les comptes de régularisation s'élèvent à 2 471 K€ et se rapportent à des produits constatés d'avance.

Ces derniers sont majoritairement liés au processus de valorisation des encours à l'avancement consistant notamment à minorer la facturation quand celle-ci est supérieure aux encours de production à la date de l'arrêté. Ils concernent principalement :

— Wicat avec 656 K€ ;

— Faros avec 439 K€ ;

— et Sindel avec 379 K€.

Par ailleurs, suite au contrat de lease-back portant sur la vente des simulateurs FTD A320 et FTD CRJ, les plus-values de cessions de ces deux simulateurs immobilisés ont fait l'objet d'un étalement sur la durée du contrat et par conséquent ont été comptabilisées en produits constatés d'avance pour 561 K€.

3.13. Engagements hors bilan :

Engagements donnés (en K€)	31/12/04	31/12/03
Créances cédées Dailly	0	20
Avals, cautions, garanties	11 372	6 716

Engagements reçus (en K€)	31/12/04	31/12/03
Avals, cautions, garanties	1 413	200

Dettes garanties par des sûretés réelles	31/12/04	31/12/03
Immeuble	1 183	1 183

Les cautions données en 2004 concernent les entités suivantes :

— Faros avec 2 547 K€ de cautions émises au bénéfice d'établissements bancaires pour le compte de ses filiales ;

— Sindel avec 8 825 K€ de cautions émises sur des contrats dont 8 767 K€ pour ROK Navy.

Les cautions reçues en 2004 concernent Sindel dont 1 213 K€ proviennent du dirigeant de Faros S.A. au titre du marché ROK Navy.

Les sûretés réelles correspondent à l'hypothèque sur l'immeuble de Sindel.

4. – Notes sur le compte de résultat consolidé.

4.1. Ventilation du chiffre d'affaires net :

Chiffre d'affaires net par activité / Zone géographique (en K€)	Aviation		Automobile		Marine		Autres	
	31/12/04	31/12/03	31/12/04	31/12/03	31/12/04	31/12/03	31/12/04	31/12/03
France	728	280	716	513	263	215	898	162
Europe	719	692	294	236	2 090	622	0	0
Amérique	1 448	516	1 497	1 233	76	49	0	0
Asie	2 337	2 086	0	0	10 768	684	0	0
Afrique / Moyen-Orient	460	1 108	1 804	23	0	0	0	0
Autres	39	185	0	0	113	21	0	0
Total	5 731	4 868	4 311	2 005	13 310	1 591	898	162

Le chiffres d'affaire consolidé arrêté pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2004 n'est pas directement comparable à celui publié au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2003 en raison de deux changements : l'un ayant trait à la reconnaissance du chiffre d'affaires, l'autre se rapportant à la présentation des comptes (voir les paragraphes 1.2.2 et 1.2.3 de l'annexe).

4.2. Autres produits d'exploitation :

(En K€)	31/12/04	31/12/03
Production immobilisée	0	214,6
Production stockée	– 13 003,3	7 504,9
Subventions d'exploitation	90,7	205,9
Reprises de provisions	834,6	773,8
Transferts de charges	11,7	12,0
Produits divers	67,8	91,7
Total	– 11 998,5	8 802,9

La production stockée négative s'explique principalement par le changement de présentation comptable opéré en 2004. Pour plus de détail, voir le paragraphe 1.2.3 de l'annexe.

Les subventions d'exploitation concernent principalement Sindel avec 93 K€. Les principales reprises de provisions se décomposent comme suit :

— des reprises sur stocks et créances chez Wicat pour 333 K€ ;

— des reprises sur créances et stocks chez ETE pour 267 K€ ;

— des reprises sur provisions pour marché et contentieux pour 180 K€ chez Sinapse.

4.3. Frais de recherche et développement. — Les sociétés du groupe comptabilisent les frais de recherche et développement relatifs à des projets spécifiques en charges de l'exercice.

Pour information, les coûts engagés à ce titre pour l'exercice 2004 s'élèvent à 2 558 K€ et se ventilent comme suit :

(En milliers d'euros)	
Aéronautique	1 113
Automobile	221
Marine	1 168
Autres	56
Total	2 558

Les frais de recherche et développement se rapportent pour la plus grande partie à des frais engagés au titre du développement de nouveaux simulateurs :

— aéronautiques : FTD Boeing 747 et Airbus A330, FMS ERJ-145, FTD Active A320 ;

— maritimes : sonar et équipements dérivés.

4.4. Charges de personnel et effectifs (effectif moyen) :

(En K€)	31/12/04	31/12/03
Salaires et traitements	5 916,5	6 239,9
Charges sociales	1 967,9	2 141,3
Total	7 884,4	8 381,2

	31/12/04	31/12/03
Cadres	89	90
Agents de maîtrise et techniciens	15	19
Employés	32	34
Total	136	143

4.5. Dotations aux amortissements et provisions (exploitation) :

(En K€)	31/12/04	31/12/03
Dotations/amortissements et provisions immobilières incorporelles et corporelles	524,5	613,6
Dotations/provisions stocks et encours	92,2	422,7
Dotations/provisions créances d'exploitation	25,0	63,8
Dotations/provisions risques et charges	1 355,1	268,9
Total	1 996,8	1 369,0

Les provisions sur stocks et encours concernent principalement SSI pour 64 K€ et Faros pour 26 K€. Les dotations pour créances douteuses concernent Sindel avec 25 K€.

Les provisions pour risques et charges se répartissent majoritairement entre Faros avec 722 K€ et Wicat avec 633 K€.

4.6. Résultat d'exploitation. — La ventilation des charges et produits d'exploitation significatifs est la suivante :

(En K€)	31/12/04	31/12/03
Produits d'exploitation :		
Chiffre d'affaires net	24 250	8 626
Production stockée et immobilisée	– 13 003	7 720
Reprise de provision (royalties)	0	0
Autres reprises de provisions	834	774
Autres produits d'exploitation	170	310
Total produits d'exploitation	12 251	17 430
Charges d'exploitation :		
Consommation matière	2 375	2 426
Sous-traitance	2 044	2 621
Autres achats et charges externes	3 471	3 122
Impôts et taxes	217	192
Salaires et charges sociales	7 884	8 381
Dotations aux amortissements et provisions	1 997	1 369
Redevances	110	261
Autres charges d'exploitation	282	1 107
Total charges d'exploitation	18 380	19 479
Résultat d'exploitation	– 6 129	– 2 049

Le montant élevé de la sous-traitance est attribuable à Sindel avec une charge de 1 978 K€ due au marché ROK Navy.

Les ajustements d'effectifs opérés au niveau du groupe courant 2004 se traduisent par une baisse de 497 K€ des salaires et charges sociales.

L'augmentation de 628 K€ des dotations aux amortissements et provisions provient principalement des provisions pour risques et garanties évoquées au paragraphe 3.9.

4.7. Résultat financier (en milliers d'euros) :

Produits financiers	31/12/04	31/12/03
Intérêts et produits assimilés	17,7	40,5
Différences positives de change	134,7	248,7
Reprise sur provisions	27,1	133,3
Autres produits financiers	1,0	1,7
Total	180,5	424,2

Charges financières	31/12/04	31/12/03
Intérêts et charges assimilées	568,2	479,8
Différences négatives de change	436,8	1 268,3
Dotations aux provisions financières	5,2	9,3
Autres charges financières	35,0	41,3
Total	1 045,2	1 798,7
Résultat financier de l'exercice	– 864,7	– 1 374,5

Le résultat financier négatif de 865 K€ s'explique notamment par des intérêts et charges assimilées à hauteur de 568 K€ et des pertes de change nettes à hauteur de 302 K€ liées principalement à l'évolution du dollar.

4.8. Résultat exceptionnel (en milliers d'euros) (hors amortissements sur écarts d'acquisitions) :

Produits exceptionnels	31/12/04	31/12/03
Sur opérations de gestion	20,2	6,3
Sur cessions d'immobilisations	286,5	781,6
Part de subvention virée en résultat	0	0
Reprises de provisions et transferts de charges	8,3	8,7
Autres produits exceptionnels	0	0
Total	315,0	796,6

Charges exceptionnelles	31/12/04	31/12/03
Sur opérations de gestion	678,5	226,2
VNC des immobilisations cédées	20,7	409,9
Dotations aux provisions	120,3	26,2
Autres charges exceptionnelles	3,0	0
Total	822,5	662,3
Résultat exceptionnel de l'exercice	– 507,5	134,3

Les charges sur opérations de gestion correspondent principalement à des pénalités et amendes fiscales et sociales concernant Faros pour 351 K€, Sindel pour 238 K€ et Sinapse pour 30 K€. Les dotations aux provisions concernent essentiellement une provision pour pénalités pour 111 K€ chez Faros.

4.9. Impôts sur les résultats :

(En K€)	31/12/04	31/12/03
Impôt exigible	5,8	234,2
Impôts différés	6,5	1 834,8
Total	12,3	2 069,0

Des impôts différés n'ont pas été activés dans certaines filiales dès lors que la société n'avait pas l'assurance suffisante de les récupérer. Le montant de ces impôts différés non constatés s'élève à 7 871 K€ et se répartit comme suit :

(En K€)	
Faros	4 311
ETE	212
Sinapse	814
Behring	275
Wicat	1 386
SSI	268
Sindel	605
Total	7 871

— Preuve d'impôt (en K€) :

Résultat net consolidé après impôt	– 10 875,7
Charge d'impôt effective	5,9
Quote-part des sociétés mises en équivalence	– 61,5
Amortissement des écarts d'acquisition	3 423,2
Résultat net consolidé avant impôt et avant écart d'acquisition et quote-part des MEE	– 7 508,1
Charge théorique d'impôt à 34 1/3 % (A)	– 2 577,7
Impact des différences permanentes	97,1
Impact des différences temporaires	326,9
Impact des +/– values I.G.	690,5
Impact des reports déficitaires	3 357,3
Impact de l'IFA et des écarts de taux de taxation	– 10,0
Retraitement non activés	– 1 878,3
Impact des ID sur retraitement ouverture	
Régularisations d'impôts	
Autres	
Impact des retraitements (B)	2 583,6
Charge d'impôt effective calculée	5,9

5. – Tableau de flux.

	31/12/04	31/12/03
Résultat net des sociétés intégrées	– 10 875	– 7 518
Elimination de la quote-part de résultat des mises en équivalence	– 61	– 48
Elimination des amortissements et provisions	1 251	488
Amortissement des écarts d'acquisition	3 424	2 207
Elimination des plus ou moins-values de cessions	13	– 372
Variation de l'imposition différée	6	1 996
Capacité d'autofinancement	– 6 242	– 3 247
Incidence de la variation du BFR	7 286	5 825
Flux d'exploitation	1 044	2 578
Acquisitions d'immobilisations	– 3 800	– 2 269
Cessions d'immobilisations	32	782
Variation des dettes et créances	– 64	– 71
Variation de périmètre		
Flux d'investissements	– 3 832	– 1 558
Augmentation des dettes de financement	646	6 940
Diminution des dettes de financement	– 1 180	– 4 917
Variation capital et primes	0	0
Augmentation des réserves	564	810
Diminution des réserves	0	0
Variation des dettes et créances financières	– 2	340
Flux de financements	28	3 173
Variation de devises	– 275	– 781
Variation de trésorerie	– 3 035	3 412
Trésorerie d'ouverture	– 655	– 4 067
Trésorerie de clôture	– 3 690	– 655
Variation de trésorerie	– 3 035	– 3 412

Les acquisitions d'immobilisations intègrent la trésorerie sous séquestre pour 3,6 millions d'euros, celle-ci étant indisponible au 31 décembre 2004.

6. – Autres informations.

6.1. Rémunération des organes de direction et d'administration. — Les rémunérations globales versées aux organes de direction et d'administration de la société consolidante à raison de leurs fonctions dans les entreprises contrôlées se sont élevées à 430,7 K€.

6.2. Risques de marche :

6.2.1. Risque de change : La société Faros n'a pas renouvelé sur l'exercice 2004 ses couvertures à terme sur le dollar américain.

Au 31 décembre 2004, le risque de change s'analyse comme suit (en K€) :

Etat des positions de la société face au risque de change

Risque de change	Monnaies					
	USD	AUD	HKD	GBP	PLN	SEK
Bilan (hors intragroupe) :						
Actifs financiers (1)	887	125	101	0	0	0
Immobilisations financières	0	0	0	0	0	0
Créances d'exploitation	840	125	101	0	0	0
Liquidités	47	0	0	0	0	0
Passifs financiers (2)	2 388	64	139	48	4	19
Dettes financières	264	64	0	0	0	0
Dettes d'exploitation	2 124	0	139	48	4	19
Différentiel	– 1 501	61	– 38	– 48	– 4	– 19

Etat des positions de la société face au risque de change

Risque de change	Monnaies					
	USD	AUD	HKD	GBP	PLN	SEK
Hors bilan (3)	0	0	0	0	0	0
Ventes à terme	0	0	0	0	0	0
Achats à terme	0	0	0	0	0	0
Différentiel global	– 1 501	61	– 38	– 48	– 4	– 19
Positions conditionnelles (4)	0	0	0	0	0	0

(1) Immobilisations corporelles, financières, créances d'exploitation, valeurs mobilières de placement, crédits clientèle, liquidités…
(2) Dettes financières, dettes d'exploitation, dépôts clientèle, autres…
(3) Change à terme, contrats d'échange de devises, contrats à terme sur devises, autres engagements…
(4) Options sur devises, cautions en devises, engagements futurs (investissements)…

6.2.2. Risque de taux : Au 31 décembre 2004, la société n'a pas procédé à des couvertures sur taux d'intérêts.

6.3. Résultat comptable par action. — Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net, part du groupe, par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

	31/12/04	31/12/03
Résultat par action avant dilution :		
Résultat par action (en euros)	– 2,97	– 2,06
Nombre moyen d'actions sur l'exercice	3 656 431	3 656 431
Résultat par action après dilution :		
Résultat par action (en euros)	– 2,97	– 2,06
Nombre moyen d'actions sur l'exercice	3 656 431	3 656 431

Le résultat de l'exercice étant négatif, le résultat dilué par action est identique au résultat par action.

6.4. Conséquences environnementales de l'activité. — Selon la recommandation nº 2003-r02 du 21 octobre 2003 du CNC, les dépenses environnementales sont définies comme étant les dépenses supplémentaires effectuées en vue de prévenir, réduire ou réparer les dommages que l'entreprise a occasionnés, par ses activités, à l'environnement.

Aussi, l'activité principale du groupe est une activité de développement de produits logiciels et de services sans conséquences environnementales. Celle-ci ne répond donc pas à la définition faite par le CNC.

6.5. Conversion aux normes IAS/IFRS. — La société est sensibilisée à l'obligation, dès 2005, de publier ses comptes consolidés selon les normes IAS/IFRS, mais n'a pas engagé le processus de conversion sur l'exercice 2004, à l'exception :

— du mode de reconnaissance du chiffre d'affaires qui suit déjà les prescriptions de ce nouveau référentiel. (cf. paragraphe 1.2.2) depuis l'arrêté des comptes au 30 juin 2004 ;

— des tests de valeur applicables aux écarts d'acquisition selon la norme IAS 36.

Faros compte être accompagnée par KPMG en 2005 dans la poursuite de la conversion des comptes aux normes IAS/IFRS.

Deux principales divergences dues au changement de référentiel comptable sont déjà identifiées mais non quantifiées par la société :

— la norme IAS 38 qui concerne les immobilisations incorporelles et notamment les frais de recherche et développement pour lesquels le groupe les enregistre aujourd'hui en charges de l'exercice. Désormais, selon cette norme, ces frais seront immobilisés à l'actif du bilan sous certaines conditions ;

— la norme IAS 36 qui concerne la dépréciation d'actifs aura pour principale conséquence d'effectuer à chaque clôture des tests de valeur qui s'appliqueront aussi bien aux immobilisations incorporelles que corporelles.

90775

FAROS

Société anonyme au capital de 7 312 862 €.
Siège social : Parc Pégase, rue Blaise Pascal, 22300 Lannion.
337 928 097 R.C.S. Guingamp.
Siret : 337 928 097 00035.

Chiffre d'affaires (société-mère) au 31 mars 2005.
(En milliers d'euros.)

	Premier trimestre 2005	Premier trimestre 2004
Faros	1 257	1 290